

# L'insertion professionnelle des jeunes

*L'insertion professionnelle des jeunes est au cœur des préoccupations et des politiques publiques pour l'emploi. Différents dispositifs ont été mis en œuvre pour faciliter l'accès à la formation et à l'emploi des jeunes. Pour les accompagner dans leurs démarches, des structures spécialisées leur proposent un suivi individualisé.*

Sommaire
<b>1. Mission générale d'insertion</b>
<b>2. Dispositifs du Conseil Régional d'Aquitaine</b>
<b>3. Compétences clés</b>
<b>4. Bilan de compétences</b>
<b>5. Défense, 2<sup>ème</sup> chance</b>
<b>6. Contrats aidés et alternance</b>
<b>7. Missions locales</b>
<b>8. Pôle Emploi</b>
<b>9. AFIJ</b>
<b>10. Associations d'aide aux demandeurs d'emploi</b>
<b>11. Maisons de l'emploi</b>
<b>12. Carnet d'adresses</b>
- Liste 1 : CIO
- Liste 2 : missions locales
- Liste 3 : associations d'aide aux demandeurs d'emploi
<b>13. Mais aussi...</b>

## 1. Mission générale d'insertion

La Mission générale d'insertion de l'Education Nationale a pour objectifs de prévenir les sorties du système scolaire sans qualification et de préparer à l'entrée dans une formation qualifiante.

Elle s'adresse aux jeunes de plus de 16 ans en voie de déscolarisation ou sortis du système scolaire depuis moins d'un an et sans possibilité immédiate de poursuite d'études ou d'insertion professionnelle.

Différentes formations peuvent être proposées :

- **Les actions d'accueil et de remotivation**

Construction d'un projet professionnel, remise à niveau... dans le but de reprendre une formation par voie scolaire ou en alternance.

- **Les actions qualifiantes et diplômantes**

Il s'agit ici de préparer à nouveau un examen auquel on a échoué plusieurs fois

Il en existe trois types :

- Les modules de réparation aux examens par alternance (MOREA)

- L'itinéraire personnalisé d'accès à la qualification

- La formation intégrée (FI)

Le jeune est orienté vers l'une ou l'autre de ces trois mesures en fonction de sa situation scolaire et de son autonomie

- **Les actions d'accompagnement vers l'emploi**

Ces actions s'adressent aux jeunes déjà titulaires d'un diplôme (CAP, BEP ou bac pro) et qui ont des difficultés à accéder à l'emploi dans leur région.

Une formation complémentaire leur est proposée. Cette spécialisation correspond aux caractéristiques locales de l'emploi.

Pour prendre contact avec les missions générales d'insertion de l'Education Nationale, vous pouvez soit vous adresser au dernier établissement scolaire fréquenté, soit au Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

*Adresses dans la liste 1 du Carnet d'adresses.*

## 2. Dispositifs du Conseil Régional d'Aquitaine

Dans le cadre de sa politique en matière d'emploi, de formation professionnelle et d'apprentissage, le Conseil Régional d'Aquitaine a mis en place tout un dispositif d'aides et de bourses pour faciliter l'insertion professionnelle des jeunes.

### • Programme régional de formation (PRF)

#### Objectifs

- Donner aux demandeurs d'emploi les moyens de s'insérer ou de se réinsérer socialement et professionnellement, notamment par l'acquisition d'une

première ou d'une nouvelle qualification professionnelle,

- Permettre aux personnes qui en éprouvent le besoin, une adaptation ou une élévation des connaissances,
- Permettre aux entreprises de trouver une main d'œuvre qualifiée en Aquitaine.

#### **Bénéficiaires**

- les demandeurs d'emploi âgés de plus de 16 ans, les travailleurs non salariés,
- les salariés souhaitant, par l'acquisition d'une qualification, changer d'emploi au sein de l'entreprise ou accéder à un autre emploi,
- des publics spécifiques : les personnes handicapées reconnues par les Cotorep.

#### **Financement de la formation**

Le Conseil Régional d'Aquitaine prend en charge totalement ou partiellement le coût de la formation. Cette prise en charge est prévue dans une convention de formation signée entre le Conseil régional d'Aquitaine et un organisme de formation.

Par ailleurs, la Région peut, dans certains cas, prendre en charge la rémunération lorsque les stagiaires ne peuvent disposer de l'Allocation de Retour à l'Emploi par la Formation (AREF).

#### **Candidature**

Le recrutement des stagiaires est de la responsabilité de l'organisme de formation au regard des pré requis de la formation envisagée. Il doit cependant être le résultat d'un dialogue avec les structures d'accueil (missions locales, Pôle Emploi) qui adresseront aux organismes la liste des candidats repérés pour entrer dans la formation.

### **• Chèque régional "Développement de l'emploi"**

#### **Objectif**

Accompagner la professionnalisation de demandeurs d'emplois repérés par une entreprise, qui s'engage alors à l'issue d'une formation à les recruter en CDI ou en CDD de plus de 6 mois.

#### **Bénéficiaires**

Demandeurs d'emploi ayant besoin de suivre un parcours de formation afin d'accéder à une offre d'emploi proposée par une entreprise.

#### **Modalités d'attribution**

La demande de chèque régional peut être effectuée par Pôle Emploi, une Mission Locale, un Cap Emploi ou par l'entreprise concernée.

#### **Montant de l'aide**

- Entreprises de moins de 250 salariés : le taux maximum de prise en charge de la Région est de 75% des coûts pédagogiques dans la limite de 4000€
- Entreprises de plus de 250 salariés : le taux maximum de prise en charge de la Région est de 50% des coûts pédagogiques dans la limite de 3000€

### **• Chèque Régional "Qualification demandeurs d'emploi"**

#### **Objectif**

Permettre aux demandeurs d'emploi aquitains d'accéder à une insertion rapide et durable dans l'emploi, par l'acquisition d'une qualification ou d'une spécialisation professionnelle.

#### **Bénéficiaires**

Tout demandeur d'emploi de catégorie A, jeune non suivi par la Mission Locale ou adulte, inscrit au Pôle Emploi en Aquitaine, sans condition d'ancienneté de chômage, qui ne relève pas du dispositif des Aides Individuelles à la Formation de Pôle Emploi.

#### **Modalités d'intervention**

La prescription de ce chèque est confiée à Pôle Emploi et aux CAP Emploi d'Aquitaine qui doivent juger de la pertinence de la formation au regard du projet professionnel du demandeur d'emploi.

#### **Montant de l'aide**

Le chèque régional de qualification ne peut être d'un montant supérieur à 2000 €.

### **• Chèque régional "Qualification Jeunes"**

#### **Objectif**

Permettre aux jeunes âgés de 16 à 25 ans inscrits dans une Mission Locale d'Aquitaine, d'accéder par l'acquisition d'une qualification ou d'une spécialisation professionnelle, à une insertion rapide et durable dans l'emploi.

#### **Bénéficiaires**

Les jeunes aquitains de 16 à 25 ans révolus inscrits ou non au Pôle Emploi et suivis par les Missions Locales d'Aquitaine.

Cette aide s'adresse en priorité aux jeunes sortis du système scolaire sans qualification professionnelle et dont l'objectif est l'accès à un premier niveau de qualification professionnelle. Une attention particulière sera portée aux jeunes les plus éloignés de l'emploi et, notamment, ceux issus des zones urbaines et des zones rurales en difficulté.

#### **Modalités d'intervention**

La demande d'aide à la formation ne peut être faite suite à un entretien de premier accueil. La demande doit être le résultat d'un suivi et d'un accompagnement par la Mission Locale.

#### **Montant de l'aide**

Le chèque régional de qualification ne peut être d'un montant supérieur à 2000 €.

## • Chèque régional "Accompagnement VAE"

### Objectif

Ce chèque vise à faciliter l'accès à la qualification des demandeurs d'emploi par le biais de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE). La Région finance tout ou partie de la prestation d'accompagnement à la VAE.

### Bénéficiaires

Tout demandeur d'emploi, de catégorie A, jeune ou adulte, inscrit à Pôle Emploi, sans condition d'ancienneté de chômage et qui remplit les conditions d'accès à la VAE..

### Modalités d'intervention

La prescription de ce chèque est confiée à Pôle Emploi, aux Missions Locales et aux CAP Emploi d'Aquitaine. Préalablement à l'attribution de cette aide, les prescripteurs devront s'assurer que le demandeur d'emploi a bien reçu une attestation de recevabilité de son dossier VAE par un certificateur.

### Montant de l'aide

Compte tenu de la possibilité de co-financement proposée par Pôle Emploi pour les personnes indemnisées, il faut distinguer 2 niveaux d'intervention :

- les personnes indemnisées : le montant maximum d'intervention du Conseil régional d'Aquitaine est de 400 €.
- Les personnes non indemnisées : Le montant maximum d'intervention du Conseil régional d'Aquitaine est de 900 €.

### En savoir plus

Se reporter à la fiche CIJA n°4.72 « La validation des acquis de l'expérience »

## • Primes aux employeurs d'apprentis - Indemnité Compensatrice Forfaitaire

### Bénéficiaires :

Tout employeur relevant du secteur privé et notamment les associations et les professions libérales ainsi que les entreprises relevant du secteur public industriel et commercial.

### Montants des primes pour les contrats débutant après le 1er janvier 2009

- Une prime annuelle de 1200€
- Le contrat doit être conclu pour une durée minimale de 6 mois et ne doit pas être rompu.
- Les enseignements dispensés par le CFA/SA doivent être suivis régulièrement (les absences de l'apprenti ne doivent pas dépasser 70h d'absences injustifiées ou 140h d'absences cumulées (justifiées et injustifiées)).
- Des bonus indépendants et cumulatifs de 400€ chacun
  - Des majorations aux primes annuelles de 400€ chacune

### En savoir plus

Consulter [www.apprentissage.aquitaine.fr](http://www.apprentissage.aquitaine.fr)

## • Fonds Social d'Aides aux Apprentis - FSAA

### Objectifs

Aider les apprentis connaissant des difficultés financières à préparer leur insertion professionnelle par l'apprentissage.

### Conditions d'attribution

L'apprenti doit prendre contact avec son CFA afin de constituer son dossier. L'aide est attribuée après examen de sa situation financière personnelle. Sur l'ensemble du cycle de formation, le Fonds Social peut atteindre 1500 €. Six domaines sont concernés : le logement, le transport, la restauration, la mobilité internationale, l'équipement à caractère pédagogique, les frais liés au bon déroulement de la formation.

### En savoir plus

Consulter [www.apprentissage.aquitaine.fr](http://www.apprentissage.aquitaine.fr)

## • Primes aux apprentis

### Objectif

Permettre aux apprentis les plus éloignés des Centres de Formation des Apprentis (CFA) de suivre dans les meilleures conditions les formations dispensées. Elles concernent les frais d'hébergements, de restauration et de transport.

### Bénéficiaires

Pour les frais d'hébergement et de restauration, tous les apprentis internes ou demi-pensionnaires qui suivent une formation dans un CFA peuvent bénéficier des primes correspondantes.

Pour les primes de transport, sont concernés l'ensemble des apprentis qui doivent effectuer un déplacement supérieur à 6 kilomètres pour se rendre à leur CFA.

### Montant des primes

Prime de restauration : 1,50 €/repas

Prime d'hébergement :

- pour les apprentis dont le salaire net est inférieur à 700 €, la prime sera de 5 €/nuitée
- pour les apprentis dont le salaire net est supérieur à 700 €, la prime sera de 4 €/nuitée

Prime de transport :

- Cette prime est calculée en fonction de la distance parcourue par l'apprenti pour se rendre de son lieu de résidence à l'établissement de formation et quel que soit le moyen de transport utilisé.

### Procédure

Toute demande doit être formulée auprès du service administratif du CFA .

### En savoir plus

Consulter le règlement d'intervention sur le site [www.apprentissage.aquitaine.fr/](http://www.apprentissage.aquitaine.fr/)

### • **Gratuité des formations d'aides-soignants**

Prise en charge par le Conseil régional et les Assédics Aquitaine des frais pédagogiques facturés par l'école.

#### **Bénéficiaires**

- les demandeurs d'emploi indemnisés ou non
- les jeunes en formation initiale

#### **Procédure**

Les demandes se font directement auprès des écoles, après l'entrée en formation.

### • **Bourses formations paramédicales et de travail social**

La région Aquitaine attribue des bourses aux élèves inscrits, en formation initiale, dans des écoles relevant du secteur sanitaire et social. Le montant de la bourse est établi au regard de la situation sociale et fiscale.

#### **Formations ouvrant droit aux bourses**

- Formations sociales : assistant de service social, éducateur spécialisé, conseillère en économie sociale et familiale, éducateur de jeunes enfants, technicien de l'intervention sociale et familiale, moniteur-éducateur, auxiliaire de vie sociale
- Formations paramédicales et de sage-femmes : infirmière, aide-soignant, sage-femme, manipulateur électroradiologie médicale, masseur kinésithérapeute, pédicure podologue, ergothérapeute, auxiliaire de puériculture, ambulancier, psychomotricien, technicien de laboratoire d'analyse de biologie médicale

#### **Bénéficiaires**

La demande de bourse est conditionnée par l'inscription dans une formation agréée. Aucune condition d'âge, ni de résidence, ni de nationalité n'est requise. Ne sont pas éligibles : les personnes salariées et indépendantes en formation en cours d'emploi, les personnes en congés individuel de formation, en congés parental ou en disponibilité, les bénéficiaires d'une rémunération de la formation professionnelle ou d'une allocation chômage.

#### **Procédure**

La demande de bourse se fait après l'entrée en formation.

Le montant de la bourse varie selon la situation sociale et fiscale. Elle comprend 5 échelons :

Echelon 1 : 1315€

Echelon 2 : 1982€

Echelon 3 : 2540€

Echelon 4 : 3097€

Echelon 5 : 3554€

#### **En savoir plus**

<http://sanitaire-social.aquitaine.fr> (conditions d'attribution de la bourse, simulation en ligne...)

### • **Le Bilan jeune**

#### **Objectif**

Le Bilan Jeune permet la construction de parcours individualisés vers l'insertion ou la formation. Ces parcours doivent s'adapter aux besoins de chaque stagiaire pour le conduire, à son rythme, et en fonction d'objectifs définis avec lui, à une insertion durable.

#### **Bénéficiaires**

- jeunes de 16 à 25 ans révolus sans qualification, accueillis par les Missions locales.

#### **Trois types de prestations**

- des évaluations permettant au jeune de savoir où il se situe au niveau de ses connaissances générales, de ses aptitudes professionnelles ou de ses capacités d'apprentissage,
- des bilans d'orientation.
- des bilans de compétences.

La Région Aquitaine a confié la prescription de ces actions aux Missions Locales d'Aquitaine.

**En savoir plus :** <http://les-aides.aquitaine.fr>

## **3. Compétences clés**

---

Le dispositif « Accès aux compétences clés des personnes en insertion professionnelle » s'adresse à toute personne en insertion professionnelle dont le parcours nécessite un apprentissage ou réapprentissage des « compétences clés ».

#### **Contenu de formation :**

- communication en français,
- communication en langue étrangère (anglais),
- culture mathématiques et compétences de base en sciences et technologies,
- culture numérique (traitement de texte, tableur, internet),
- apprendre à apprendre.

#### **Public ciblé :**

le dispositif est ouvert à toute personne de plus de 16 ans, sortie du système scolaire initial, ayant un projet professionnel qui passe par l'emploi direct, la formation ou la préparation d'un concours de niveau V. Les publics demandeurs d'emploi sans diplôme ou de faible niveau de qualification (niveaux V et VI) sont prioritaires.

#### **Organisation pédagogique :**

- 200 heures de formation (renouvelables une fois)
- formation à temps partiel, non rémunérée
- entrées et sorties permanentes
- accueil individualisé, plan, durée et rythme de formation personnalisés
- modalités pédagogiques alternant ateliers en autoformation accompagnée, travail autonome en centre de ressources et ateliers thématiques collectifs.

**Accès au dispositif :**

l'entrée en formation doit faire l'objet d'une prescription par le Pôle Emploi, la mission locale ou Cap Emploi.

**En savoir plus :**

www.aquitaine-cap-metiers.fr  
www.clap-so.org

**PAU - 64000**

5 rue Emile Garet

Tél : 05 59 27 39 69 – Fax : 05 59 27 24 28

contact@cibc64.net

www.cibc64.net

- *Permanences à Bayonne, Ciboure, Hendaye, Morlaas, Mourenx, Oloron Sainte Marie, Orthez, Saint Palais, Saint Jean du Luz*

## 4. Bilan de compétences

---

Les Centres Interinstitutionnels de Bilan de Compétences (CIBC) proposent aux demandeurs d'emploi et aux salariés de :

- faire le point sur leur parcours professionnel, leurs diplômes, formations, expériences, centres d'intérêt, objectifs et motivations,
- élaborer un projet professionnel,
- valider des acquis et savoir-faire après plusieurs années d'expériences professionnelles.

Pour les demandeurs d'emploi, le bilan peut être pris en charge financièrement, sous certaines conditions. Il doit alors être prescrit par un conseiller Pôle Emploi ou Mission Locale.

**En savoir plus :**

www.cibc.net : site de la Fédération Nationale des CIBC

- **Adresses des CIBC en Aquitaine**

**PERIGUEUX - 24000**

Résidence Lamartine - 11 avenue Georges Pompidou

Tél : 05 53 45 46 90 – Fax : 05 53 45 46 97

cibc24@orange.fr

- *Permanences à Bergerac, Nontron, Ribérac, Sarlat, Saint Astier, Terrasson.*

**BORDEAUX - 33100**

15-17 avenue Thiers

Tél : 05 57 54 25 00 – Fax : 05 57 54 25 01

cibc33@numericable.fr

- *Permanences à La Teste, Langon, Libourne, Mérignac, Pessac, Saint Laurent du Médoc, Saint André de Cubzac*

**MONT DE MARSAN - 40000**

141 avenue du colonel Rozanoff

Tél : 05 58 46 13 62 - Fax : 05 58 46 18 47

www.cibc40.net

- *Permanences à Aire sur l'Adour, Biscarrosse, Capbreton, Mimizan, Parentis, Roquefort, Saint Paul Les Dax, Tarnos*

**AGEN CEDEX - 47006**

45 rue Palissy – BP208

Tél : 05 53 66 87 66 – Fax : 05 53 47 71 79

cibc47.direction@wanadoo.fr

- *Permanences à Aiguillon, Casteljaloux, Fumel, Marmande, Miramont de Guyenne, Nérac, Tonneins, Villeneuve sur Lot*

## 5. Défense 2<sup>ème</sup> chance

---

**Objectif**

L'insertion sociale et professionnelle de jeunes en difficulté scolaire, sans qualification professionnelle ni emploi, en risque de marginalisation.

**Public**

Jeunes 16-25 ans, volontaires pour suivre un parcours de formation.

**Contrat**

Contrat de "Volontariat pour l'Insertion", non assimilable à un contrat de travail. D'une durée initiale de 8 mois, il ne peut pas excéder 24 mois au total.

Hébergement en internat

**Formation**

Il s'agit d'un parcours complet incluant un accompagnement personnalisé pour permettre au jeune de retrouver ses repères, de s'approprier son projet professionnel et de disposer des qualités comportementales et des compétences répondant aux attentes des entreprises.

Le programme s'articule autour de 3 modules :

- une mise à niveau des fondamentaux scolaires (français, orthographe, mathématiques) incluant une initiation à l'informatique et à la navigation sur Internet ;
- une formation civique et comportementale conjuguant heures de cours et mise en application pratique quotidienne, incluant une formation aux premiers secours et une formation au code de la route ;
- Une pré-formation professionnelle devant favoriser l'embauche dans des secteurs d'emploi qui recrutent : hôtellerie/restauration, BTP, services à la personne, transport & logistique, services aux entreprises,...

S'y ajoutent des activités physiques, une participation aux tâches quotidiennes liées à la vie en collectivité ainsi qu'un apprentissage du respect de l'autorité.

**Inscriptions**

- Lors de la journée d'Appel de Préparation à la défense (JAPD),
- auprès de la mission locale ou de Pôle Emploi,
- sur le site internet de l'EPIDE [www.epide.fr](http://www.epide.fr),
- auprès du centre EPIDE de votre région (*adresse ci-dessous*).

**Contact**

EPIDE – Etablissement Public d'Insertion de la Défense  
 Caserne Faucher – rue Léo Saignat – CS 21129  
 33082 BORDEAUX CEDEX  
 Tél : 05 56 17 54 82 ou 05 56 17 54 83  
 - L'EPIDE est un établissement public administratif chargé de piloter le dispositif "Défense, 2ème chance".

**En savoir plus** : [www.epide.fr](http://www.epide.fr)

## 6. Contrats aidés et alternance

---

Le gouvernement a mis en place une série de mesures destinées à favoriser l'accès à l'emploi des jeunes.

### • Contrats aidés

#### **CUI-CAE – Contrat Unique d'Insertion - Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi**

Ce contrat concerne des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'accès à l'emploi.

CDD ou CDI dans le secteur non marchand (association, mutuelles, comité d'entreprise, structure d'insertion, collectivité territoriale...)

Dans le cas d'un CDD, sa durée est au minimum de 6 mois, renouvelable dans la limite de 24 mois.

La durée du travail hebdomadaire ne peut être inférieure à 20 heures.

La rémunération est au moins égale au Smic.

#### **CUI-CIE – Contrat Unique d'Insertion - Contrat d'Initiative Emploi**

Ce contrat concerne les personnes rencontrant des difficultés de recherche d'emploi durable dans le secteur marchand.

CDI ou CDD d'une durée minimale de 6 mois et maximale de 24 mois, à temps plein ou partiel (20 heures par semaine au minimum).

La rémunération est au moins égale au Smic.

### • Contrats en alternance

#### **Contrat d'apprentissage**

Concerne les jeunes âgés de 16 à 25 ans (et sous certaines conditions les plus de 26 ans).

Contrat de travail de 1 à 3 ans qui alterne formation pratique en entreprise et formation théorique dans un centre de formation d'apprentis (CFA).

Rémunération à hauteur d'un pourcentage du Smic : de 25% à 78% selon l'âge et l'année d'exécution du contrat.

#### **Contrat de professionnalisation**

Concerne les jeunes âgés de 16 à 25 ans et les demandeurs d'emploi de plus de 26 ans.

CDD de 6 mois au minimum et 24 mois maximum ou CDI incluant une période de formation.

Le contrat alterne formation pratique en entreprise et formation théorique dans un centre de formation.

Rémunération en pourcentage du SMIC, selon l'âge et le niveau de la formation.

#### **Contrat d'autonomie**

Créé et expérimenté dans le cadre du plan Espoir Banlieues, ce contrat s'adresse au moins de 26 ans rencontrant des difficultés particulières d'insertion professionnelle.

Accompagnement sur 3 ans, sous forme de contrat en alternance, de formation qualifiante ou d'emploi durable.

Indemnités de 300 €/mois.

#### **Pacte – Parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et d'Etat**

Concerne tous les jeunes de 16-25 ans, sans diplôme et sans qualification ou n'ayant pas atteint le niveau du baccalauréat.

Contrat de droit public d'une durée de 1 à 2 ans, alternant formation et stage dans la fonction publique.

A la fin du contrat, le jeune peut être titularisé dans un emploi de catégorie C, sans passer le concours.

Rémunération : de 55% à 70% du minimum de traitement de la fonction publique.

## 7. Missions locales

---

Les Missions Locales s'adressent aux jeunes (16-25 ans), non scolarisés (avec ou sans qualification) qui souhaitent bénéficier d'un accueil personnalisé dans le cadre d'une insertion sociale et/ou professionnelle.

Elles apportent un soutien dans la recherche d'emploi mais aussi dans les démarches d'accès à la formation, à la santé, au logement, aux droits...

Un conseiller aide le jeune afin qu'il puisse réaliser un projet professionnel ou social en lui apportant les différents outils existants (alternance, contrats aidés, formation, financement, vie quotidienne...).

Cette aide peut aller de la simple information jusqu'à l'accompagnement.

*Coordonnées des missions locales dans la liste 2 du Carnet d'adresses*

#### **- Le Civis**

Le contrat d'insertion dans la vie sociale est un contrat d'accompagnement conclu avec les missions locales.

Il s'adresse à des jeunes de 16 à 25 ans rencontrant des difficultés particulières d'insertion sociale et professionnelle :

- d'un niveau de qualification inférieur ou équivalent au baccalauréat

- de niveau Bac + 2 non diplômés

- inscrits comme demandeurs d'emploi au minimum 12 mois au cours des 18 derniers mois

Il a pour objectif d'accompagner les jeunes dans leur projet d'insertion dans un emploi durable. Cet accompagnement peut prendre différentes formes :

entretiens individualisés réguliers, mesures d'orientation, de qualification, d'acquisition d'expérience professionnelle.

Sa durée est d'un an, renouvelable sous certaines conditions.

Les titulaires d'un CIVIS âgés d'au moins 18 ans peuvent bénéficier, sous certaines conditions, d'une allocation versée ponctuellement pendant les périodes durant lesquelles ils ne perçoivent ni une rémunération, ni une autre allocation.

#### En savoir plus

[www.cnml.gouv.fr](http://www.cnml.gouv.fr) : site du Conseil National des Missions Locales (CNML)

#### Association Régionale des Missions Locales d'Aquitaine

12 rue du Manège 33000 BORDEAUX  
Tél : 05 57 81 45 94  
[www.missionslocales-aquitaine.org](http://www.missionslocales-aquitaine.org)

## 8. Pôle Emploi

Pôle Emploi est un guichet unique qui permet aux demandeurs d'emploi de trouver dans un même lieu toutes les aides pour trouver un emploi : inscription, indemnisation, orientation, accompagnement...

Un numéro de téléphone unique, le **39 49**, est disponible pour toute information sur la recherche d'emploi et l'indemnisation du chômage (appel gratuit ou 0,11 € par appel depuis une ligne fixe ou une box. Coût d'une communication normale depuis un mobile)

Le portail internet [www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr) permet également aux demandeurs d'emploi de s'inscrire au chômage, d'actualiser leur situation mensuelle, de consulter des offres d'emploi, de déposer leur CV, de s'informer sur toutes les prestations proposées par Pôle Emploi.

La fusion des services (ex ANPE-ASSEDIC) va s'appliquer progressivement. En attendant que celle-ci soit terminée, nous vous conseillons, pour connaître les adresses des agences Pôle Emploi, de consulter le site [www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr).

#### • L'espace jeunes

Un espace dédié aux jeunes sur le site de Pôle Emploi vous informe sur :

- les mesures et dispositifs d'aide à l'embauche pour les jeunes,
- les contrats de travail dédiés aux jeunes (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, contrat d'autonomie...)
- les services et prestations proposées par Pôle Emploi
- les actualités pour le public jeune

## 9. AFIJ

L'Association pour Faciliter l'Insertion professionnelle des Jeunes s'adresse aux étudiants et aux jeunes sortant de l'enseignement supérieur, diplômés ou non. Elle propose gratuitement un accompagnement individualisé, des modules de techniques de recherche d'emploi (CV, lettre de candidature, simulations d'entretien), un centre de documentation spécialisé, un espace multimédia, des rencontres avec des professionnels, des offres d'emploi « jeunes diplômés »...

**En savoir plus** : [www.afij.org](http://www.afij.org)

#### Contacts :

55 rue des Ayres 33000 **BORDEAUX**  
Tél. 05 57 14 25 00 – Fax : 05 57 14 25 01  
Mél : [bordeaux@afij.org](mailto:bordeaux@afij.org)

11 rue Sadi Carnot 40000 **MONT DE MARSAN**  
Tél : 05 58 46 58 66 ou 06 09 53 44 84  
Fax : 05 58 46 18 27  
Mél : [landes@afij.org](mailto:landes@afij.org)  
- *Permanences sur rendez-vous à Dax*

Centre Mercure 2 avenue de l'université 64000 **PAU**  
Tél : 05 59 84 57 89 – Fax : 05 59 14 99 72  
Mél : [pau@afij.org](mailto:pau@afij.org)  
- *Permanences à Bayonne et à Biarritz*

## 10. Associations d'aide aux demandeurs d'emploi

De nombreuses associations accompagnent les demandeurs d'emploi dans leurs démarches. Souvent gérées par des bénévoles, elles apportent aide, soutien et conseils sous différentes formes : atelier, entretien individualisé, formation, parrainage... Certaines d'entre elles s'adressent à des publics ciblés : jeunes, cadres, bénéficiaires du RSA...

*Coordonnées des associations d'aide aux demandeurs d'emploi : liste 3 du Carnet d'adresses*

## 11. Maisons de l'emploi

Localisée sur un bassin de l'emploi, les maisons de l'emploi rassemblent et fédèrent les compétences de tous les professionnels de l'emploi, de l'insertion et de l'orientation en un même lieu. La plupart d'entre elles ont pour mission d'accueillir, d'informer, de former et d'accompagner les demandeurs d'emploi.

**MAISON DE L'EMPLOI DE L'AGGLOMERATION PERIGOURDINE**

10 avenue Georges Pompidou 24000 PERIGUEUX  
Tél : 05 53 06 63 90 – Fax : 05 53 06 68 30  
info@mde-agglo-perigueux.fr  
www.mde-agglo-perigueux.fr

**MAISON DE L'EMPLOI DU PERIGORD NOIR**

www.mdepn.com  
contact@mdepn.com

24200 SARLAT  
Place Marc Busson  
Tél : 05 53 31 56 00 – Fax : 05 53 31 56 34

24120 TERRASSON  
58 avenue Jean Jaurès  
Tél : 05 53 50 82 44 – Fax : 05 53 50 04 98

**MAISON DE L'EMPLOI DU PERIGORD NORD**

24300 NONTRON  
Espace Economie Emploi Place Paul Bert  
Tél : 05 53 60 82 82  
eee-nontron@orange.fr

24600 RIBERAC  
Espace Economie Emploi - 36 rue du 26 mars 1944  
Tél : 05 53 92 40 70 – Fax : 05 53 92 40 71

24110 SAINT ASTIER  
Espace Economie Emploi - 2 rue Jules Ferry  
Tél : 05 53 02 41 80

24800 THIVIERS  
Espace Economie Emploi – rue Henri Saumande  
Tél. 05 53 52 27 64

**MAISON DE L'EMPLOI DU SUD PERIGORD**

24100 BERGERAC  
Espace Economie Emploi du Bergeracois  
16 rue du petit sol  
Tél : 05 53 73 52 60 – Fax : 05 53 73 52 70  
eee.24.bergerac@orange.fr

24150 LALINDE  
Espace Economie Emploi - 36 boulevard Stalingrad  
Tél : 05 53 73 43 80  
E3lalinde@wanadoo.fr

**MAISON DE L'EMPLOI DE BORDEAUX**

10-12 boulevard Antoine Gauthier - Immeuble Les  
Portes de Bordeaux 33000 BORDEAUX  
Tél : 05 57 78 37 37 – Fax : 05 57 78 37 39  
www.emploi-bordeaux.fr  
contact@emploi-bordeaux.fr

**MAISON DE L'EMPLOI DU VILLENEUVOIS ET DU FUMELOIS**

www.mde47.com  
maisonemploi.vifu@orange.fr

47500 FUMEL  
Avenue Pelletan  
Tél : 05 53 49 59 30 – Fax : 05 53 49 59 40

47300 VILLENEUVE SUR LOT  
51 rue des Acacias  
Tél : 05 53 71 70 70 – Fax : 05 53 41 72 16

**MAISON DE L'EMPLOI DE L'AGGLOMERATION BAYONNAISE ET DU PAYS BASQUE**

17 avenue dE Plantoun 64100 BAYONNE  
Tél : 05 59 29 21 21 – Fax : 05 59 42 20 23  
www.mde-paysbasque.com  
mde@mde-paysbasque.com

**MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION LACQ—ORTHEZ – OLORON --MAULEON**

www.mef-64centre.fr

64300 ORTHEZ  
9 avenue du Pesqué  
Tél : 05 59 38 79 50 – Fax : 05 59 67 16 98  
contact.orthez@mef-64centre.fr

64400 OLORON  
Allée de Tréville  
Tél : 05 59 05 57 87 – Fax : 05 59 34 14 40  
contact.oloron@mef-64centre.fr

## 12. Carnet d'adresses

---

- **Liste 1 : Centre d'Information et d'Orientation**

### Dordogne

**BERGERAC 24100**

7 rue Félix Faure  
Tél : 05 53 57 17 41 - Fax : 05 53 58 88 12  
ce.cioberge@ac-bordeaux.fr / accueil@cio-bergerac.fr  
http://www.cio-bergerac.fr

**NONTRON 24300**

Rue de Verdun  
Tél : 05 53 56 06 67 - Fax : 05 53 60 71 38  
cio.nontron@wanadoo.fr

**PERIGUEUX 24000**

28 rue Kléber  
Tél : 05 53 35 65 00 - Fax : 05 53 35 65 01  
ce.cioperig@ac-bordeaux.fr

**RIBERAC 24600**

Collège, cité scolaire Batiment A - Rue Couleau  
Tél : 05 53 91 67 50  
ce.cioriberac@ac-bordeaux.fr

**SARLAT 24200**

Place de la Grande Rigaudie  
Tél : 05 53 59 30 85 - Fax : 05 53 29 84 34  
ce.cio-sarlat@ac-bordeaux.fr

**Gironde****ARCACHON 33120**

6 rue Aimé Bourdier  
Tél : 05 56 83 18 24 - Fax : 05 56 83 37 93  
ce.cioarca@ac-bordeaux.fr

**BLAYE 33390**

9 rue Urbain Albouy - BP 85 - 33392 Blaye cedex  
Tél : 05 57 42 29 31 - Fax : 05 57 42 29 52  
ce.cioblave@ac-bordeaux.fr

**BEGLES 33130 (BORDEAUX SUD)**

23 avenue Robert Shuman – BT Emploi  
Les Terres Neuves  
Tél : 05 57 59 00 80 - Fax : 05 57 59 00 82  
ce.ciobords@ac-bordeaux.fr

**BORDEAUX 33000 (BORDEAUX NORD)**

39 cours de Verdun  
Tél : 05 56 52 37 42 - Fax : 05 56 51 96 11  
ce.ciobordn@ac-bordeaux.fr

**CENON 33150 (BORDEAUX RIVE DROITE)**

88 cours Victor Hugo  
Tél : 05 56 86 41 20 - Fax : 05 56 32 17 39  
ce.ciocenor@ac-bordeaux.fr

**LANGON 33210**

12 allées Garros  
Tél : 05 56 63 63 25 - Fax : 05 56 63 28 33  
ce.ciolangon@ac-bordeaux.fr

**LIBOURNE 33500**

40 rue Orbe - BP 233 - 33506 Libourne cedex  
Tél : 05 57 55 27 00 - Fax : 05 57 55 27 19  
ce.ciolibou@ac-bordeaux.fr

**MERIGNAC 33700**

5 bis rue Paul Langevin  
Tél : 05 57 92 03 30 - Fax : 05 57 92 03 39  
ce.ciomerig@ac-bordeaux.fr

**PAUILLAC 33250**

Rue des Moineaux - BP 103  
Tél : 05 56 73 38 00 - Fax : 05 56 59 14 12  
ce.ciopauil@ac-bordeaux.fr

**TALENCE 33400**

Allée René Laroumagne - 33405 Talence cedex  
Tél : 05 56 80 40 57 - Fax : 05 56 04 10 95  
ce.ciotalen@ac-bordeaux.fr

**Landes****AIRE SUR L'ADOUR 40800**

45 rue Félix Despagnet  
Tél/Fax : 05 58 71 62 33  
cio.aire-adour@ac-bordeaux.fr

**DAX 40100**

30 avenue Jules Bastiat  
Tél : 05 58 74 70 34 - Fax : 05 58 74 17 48  
ce.ciodax@ac-bordeaux.fr

**MONT DE MARSAN 40000**

295 place de la caserne Bosquet  
Tél : 05 58 06 42 43 - Fax : 05 58 06 42 64  
ce.ciomtmar@ac-bordeaux.fr  
<http://www.cio-montdemarsan.org/>

**PARENTIS EN BORN 40160**

Centre administratif - Place du 14 Juillet  
Tél : 05 58 82 73 82 - Fax : 05 58 82 73 84  
cio.parentis@ac-bordeaux.fr

**Lot et Garonne****AGEN 47000**

48 bis rue René Cassin  
Tél : 05 53 66 51 07 - Fax : 05 53 47 81 01  
ciolotg@cg47.org

**MARMANDE 47200**

21 rue Portogruaro  
Tél / Fax : 05 53 20 91 91  
ce.ciomarm@ac-bordeaux.fr

**VILLENEUVE SUR LOT 47300**

13 allée Lamartine  
Tél / Fax : 05 53 70 36 12  
ce.ciovslot@ac-bordeaux.fr  
<http://www.ac-bordeaux.fr/CIO-vslot/>

**Pyrénées Atlantiques****BAYONNE 64100**

26 chemin d'Arancette  
Tél : 05 59 52 14 58 - Fax : 05 59 52 16 36  
ce.ciobayon@ac-bordeaux.fr

**OLORON SAINTE MARIE 64400**

9 rue Révol  
Tél : 05 59 39 18 28 - Fax : 05 59 39 68 40  
ce.cio-oloron@ac-bordeaux.fr

**ORTHEZ 64300**

Maison Gascoin  
Tél : 05 59 67 05 09 - Fax : 05 59 69 34 12  
ce.cioorthe@ac-bordeaux.fr

**PAU 64000**

Centre Mercure - 2 avenue de l'Université  
Tél : 05 59 80 82 90 - Fax : 05 59 80 82 99  
ce.ciopau@ac-bordeaux.fr  
<http://www.cio-pau.org>

**SAINT JEAN DE LUZ 64500**

36 boulevard Victor Hugo  
Tél / Fax : 05 59 26 34 70  
cio.stjeandeluz@free.fr

- **Liste 2 : missions locales**

La plupart des missions locales assurent des permanences dans les communes aux alentours. Se renseigner directement auprès du secrétariat.

**Dordogne****BERGERAC - 24100**

MISSION LOCALE DU BERGERACOIS

16 rue du Petit Sol

Tél : 05 53 58 25 27

mldoc.bergerac@wanadoo.fr

- *Permanences : Beaumont, Eymet, Lalinde, Le Buisson de Cadouin, Monpazier, Sainte Foy La Grande, Vélines*

**NONTRON - 24300**

ANTENNE DE LA MISSION LOCALE DU HAUT PERIGORD

La Mothe

Tél : 05 53 60 82 87 - Fax : 05 53 60 82 92

missionlocale.nontron@wanadoo.fr

**PERIGUEUX - 24000**

MISSION LOCALE DE L'AGGLOMERATION PERIGOURDINE

10 bis avenue Georges Pompidou

Tél : 05 53 06 68 35 - Fax : 05 53 06 68 36

ml.perigueux@perigord.tm.fr

- *Permanences : Boulazac, Coulounieix-Chamiers, La Douze, Saint Pierre de Chignac, Trélissac, Vergt*

**RIBERAC - 24600**

MISSION LOCALE RIBERACOIS VALLEE DE L'ISLE

36 rue du 26 Mars 1944

Tél : 05 53 92 40 75 - Fax : 05 53 92 40 71

ml.rcvi24@missionlocalervi.asso.fr

- *Permanences : Mussidan, Montpon Ménéstérol, La Roche Chalais, Saint Aulaye, Tocane, Verteillac.*

**SAINT ASTIER - 24110**

ANTENNE DE LA MISSION LOCALE RIBERACOIS VALLEE DE L'ISLE

Rue Lan Xang

Tél : 05 53 02 42 96 – Fax : 05 53 02 41 89

**SARLAT - 24200**

MISSION LOCALE DU PERIGORD NOIR

Place Marc Busson

Tél : 05 53 31 56 00 - Fax : 05 53 31 56 34

missionlocalepnsarlat@wanadoo.fr

- *Permanences : Belvès, Carlux, Domme, Le Bugue, Saint Cyprien, Salignac, Villefranche du Périgord*

**TERRASSON - 24120**

ANTENNE DE LA MISSION LOCALE DU PERIGORD NOIR

Centre de Ressources et de Développement Economique du Terrassonnais - 58 avenue Jean Jaurès

Tél : 05 53 50 82 44 - Fax : 05 53 50 04 98

missionlocalepnterrasson@wanadoo.fr

- *Permanences : Hautefort, Montignac, Thenon*

**THIVIERS - 24800**

MISSION LOCALE DU HAUT PERIGORD

Maison des services – 9 boulevard Henri Saumande

Tél : 05 53 52 59 91 – Fax : 05 53 52 03 49

missionlocale.thiviers@wanadoo.fr

- *Permanences : Brantôme, Champagnac de Belair, Mareuil sur Belle*

**Gironde****AMBARES - 33440**

ANTENNE DE LA MISSION LOCALE DES HAUTS DE GARONNE

Résidence les Arcades – 8 rue Jean Moulin

Tél : 05 56 38 91 02 - Fax : 05 56 77 72 24

**BASSENS – 33530**

ANTENNE DE LA MISSION LOCALE DES HAUTS DE GARONNE

Plateforme multiservices – 19 avenue Jean Jaurès

Tél : 05 57 80 81 82 – Fax : 05 56 06 59 35

**BAZAS - 33430**

ANTENNE DE LA MISSION LOCALE SUD GIRONDE

37 ter, cours Gambetta

Tél : 05 56 25 29 07 – Fax : 05 56 65 40 07

**BEGLES – 33130**

ANTENNE DE LA MISSION LOCALE DES GRAVES

BT 23 – Terres Neuves – Rue Robert Schuman

Tél : 05 57 35 64 00 – Fax : 05 57 64 09

mldesgraves-begles@wanadoo.fr

**BLANQUEFORT - 33290**

ANTENNE DE LA MISSION LOCALE TECHNOWEST

Avenue du Général de Gaulle - Résidence Saint Ahon

Lieu dit « Caychac »

Tél : 05 56 35 41 97 - Fax : 05 56 35 45 54

mlt.blanquefort@wanadoo.fr

**BLAYE CEDEX- 33390**

MISSION LOCALE DE LA HAUTE GIRONDE

17 rue Saint Simon BP 109

Tél : 05 57 42 89 75 - Fax : 05 57 42 92 44

mlhg.blaye@wanadoo.fr

www.mlhautegironde.org

**BORDEAUX - 33000**

MISSION LOCALE BORDEAUX AVENIR JEUNES

ANTENNE BORDEAUX CENTRE

14 cours Pasteur

Tél : 05 56 79 97 20 - Fax : 05 56 79 97 21

mlbrdx@wanadoo.fr

**BORDEAUX - 33300**

MISSION LOCALE BORDEAUX AVENIR JEUNES

Antenne Bordeaux nord

Immeuble Les Intendants - 17 cours Balguerrie

Stuttenberg -

Tél : 05 57 87 45 10 – Fax : 05 57 87 45 11

mlbrdx@wanadoo.fr

**BORDEAUX - 33800**

MISSION LOCALE BORDEAUX AVENIR JEUNES

Antenne sud

22 cours Barbey

Tél : 05 56 33 63 70 - Fax : 05 56 33 63 71

mlbrdx@wanadoo.fr

**BORDEAUX - 33200**

MISSION LOCALE BORDEAUX AVENIR JEUNES

Antenne Bordeaux Ouest

29 rue de l'Ecole normale

Tél : 05 56 05 08 00

mlbrdx@wanadoo.fr

**BOURG SUR GIRONDE- 33710**

ANTENNE DE LA MISSION LOCALE DE LA HAUTE GIRONDE  
8 au Mas  
Tél : 05 57 94 06 80 – Fax : 05 57 68 30 61  
MLHG.BOURG@wanadoo.fr

**CADILLAC - 33410**

MISSION LOCALE DES DEUX RIVES  
14/16 route de Branne  
Tél : 05 57 98 02 98 - Fax : 05 57 98 02 97  
contact@ml2r.com  
- *Permanences : Barsac, Landiras, Langoiran, Podensac, Portets, Targon*

**CARBON BLANC – 33560**

ANTENNE DE LA MISSION LOCALE DES HAUTS DE GARONNE  
11 rue Jean Raymond Guyon  
Tél : 05 56 06 66 48 – Fax : 05 56 06 59 35

**CASTILLON LA BATAILLE - 33350**

ANTENNE DE LA MISSION LOCALE DU LIBOURNAIS  
7 allée de la République  
Tél : 05 57 40 09 21

**CENON CEDEX- 33151**

MISSION LOCALE DES HAUTS DE GARONNE  
54 avenue Hubert Dubedout BP 8  
Tél : 05 57 77 31 00 - Fax : 05 57 77 31 09  
ml.htsdegaronne@wanadoo.fr  
[www.lamissionlocale.com](http://www.lamissionlocale.com)

**CESTAS – 33610**

ANTENNE DE LA MISSION LOCALE DES GRAVES  
Communauté de communes Cestas/Canéjan  
2 place du Chanoine Patry  
Tél/Fax : 05 57 83 01 70  
mldesgraves-cestas-canejan@wanadoo.fr

**COUSTRAS - 33230**

ANTENNE DE LA MISSION LOCALE DU LIBOURNAIS  
147 rue Pierre Brossolette  
Tél : 05 57 69 46 15

**CREON – 33670**

ANTENNE DE LA MISSION LOCALE DES HAUTS DE GARONNE  
17 boulevard Victor Hugo  
Tél : 05 57 34 12 28

**EYSINES - 33320**

ANTENNE DE LA MISSION LOCALE TECHNOWEST  
Centre René Pujol - Rue des Tulipes  
Tél : 05 56 28 26 27 – Fax : 05 56 16 06 83  
mlt.eyssines@wanadoo.fr

**FLOIRAC - 332 70**

ANTENNE DE LA MISSION LOCALE DES HAUTS DE GARONNE  
CIF - Avenue Jean Alfonséa  
Tél./Fax : 05 56 86 39 39

**GRADIGNAN - 33170**

ANTENNE DE LA MISSION LOCALE DES GRAVES  
199 cours du Général de Gaulle  
Tél : 05 56 89 83 95 - Fax : 05 56 75 07 81  
mldesgraves-gradignan@wanadoo.fr

**LA REOLE - 33190**

ANTENNE DE LA MISSION LOCALE SUD GIRONDE  
10 place des Jacobins  
Tél : 05 56 71 23 43 - Fax : 05 56 71 07 01

**LA TESTE DE BUCH - 33260**

MISSION LOCALE DU BASSIN D'ARCAÇON ET DU VAL DE L'EYRE  
12 rue du Parc de l'Estey  
Tél : 05 56 22 04 22  
contact@ml-ba.fr

**LANGON CEDEX - 33211**

MISSION LOCALE SUD GIRONDE  
44 cours Gambetta  
Tél : 05 57 98 09 80 - Fax : 05 57 98 09 88  
[www.mlsg.fr](http://www.mlsg.fr)  
mission.locale.sud-gironde@wanadoo.fr  
- *Permanences : Auros, Captieux, Grignols, Monségur, Pellegrue, Saint Macaire, Sauveterre, Saint Symphorien, Villandraut*

**LE BOUSCAT – 33110**

ANTENNE DE LA MISSION LOCALE TECHNOWEST  
15 et 15 bis rue Coudol  
Tél : 05 56 02 16 81 – Fax : 05 56 43 98 00  
mlt.lebouscat@wanadoo.fr

**LEOGNAN – 33850**

ANTENNE DE LA MISSION LOCALE DES GRAVES  
Communauté des communes de Montesquieu  
Place Joane  
Tél/Fax : 05 56 64 70 63  
mldesgraves-montesquieu@wanadoo.fr

**LESPARRE MEDOC - 33340**

MISSION LOCALE DU MEDOC  
34 cours Jean Jaurès  
Tél : 05 56 41 06 12 - Fax : 05 56 73 44 54  
mission.locale.medoc@wanadoo.fr  
[www.mlmedoc.org](http://www.mlmedoc.org)

**LIBOURNE - 33500**

MISSION LOCALE DU LIBOURNAIS  
Les Berges de l'Isle – 189 avenue Foch  
Tél : 05 57 51 71 27 - Fax : 05 57 51 34 64  
<http://jeuneslibournais.org>  
m.locale.libourne@wanadoo.fr  
- *Permanences : Galgon, Guîtres, Rauzan, Saint Seurin sur l'Isle*

**LORMONT – 33310**

ANTENNE DE LA MISSION LOCALE DES HAUTS DE GARONNE  
Espace Emploi - 4 avenue de la Libération  
Tél : 05 57 77 10 80 - Fax : 05 57 77 10 81

**MERIGNAC - 33700**

MISSION LOCALE TECHNOWEST  
Immeuble Le France – Entrée A 1 – 9 rue Montgolfier  
Tél : 05 56 47 14 07 – Fax : 05 56 97 19 94  
mission.locale.technowest@wanadoo.fr  
[www.mission-locale-technowest.com](http://www.mission-locale-technowest.com)

**PESSAC – 33600**

MISSION LOCALE DES GRAVES  
28 avenue Gustave Eiffel – Bâtiment 1  
Tél : 05 56 45 24 61  
mldesgraves@wanadoo.fr

**SAINT ANDRE DE CUBZAC - 33240**

ANTENNE DE LA MISSION LOCALE DE LA HAUTE GIRONDE  
1 rue des Places  
Tél : 05 57 43 50 63 - Fax : 05 57 43 65 85  
mlhgstan@wanadoo.fr

**SAINT CIERS SUR GIRONDE – 33820**

ANTENNE DE LA MISSION LOCALE DE LA HAUTE GIRONDE  
17 avenue André Lafon  
Tél : 05 57 32 66 99 – Fax : 05 57 32 80 24  
mission.locale.saint.ciers@wanadoo.fr

**SAINT DENIS DE PILE - 33910**

ANTENNE DE LA MISSION LOCALE DU LIBOURNAIS  
69 route de Paris  
Tél : 05 57 74 35 01

**SAINT MEDARD EN JALLES - 33160**

ANTENNE DE LA MISSION LOCALE TECHNOWEST  
60 place de la République  
Tél : 05 56 70 17 87 - Fax : 05 56 70 34 27  
mlt.stmedard@wanadoo.fr

**SAINT SAVIN - 33920**

ANTENNE DE LA MISSION LOCALE DE LA HAUTE GIRONDE  
20 rue Jacques Vergeron  
Tél : 05 57 58 01 56 - Fax : 05 57 58 40 89  
MLHG.ST.SAVIN@wanadoo.fr

**SAINTE FOY LA GRANDE - 33220**

ANTENNE DE LA MISSION LOCALE DU LIBOURNAIS  
Maison des Services Publics – 12 boulevard Garaud  
Tél : 05 57 46 59 22

**TALENCE – 33400**

ANTENNE DE LA MISSION LOCALE DES GRAVES  
23 avenue Espeléta  
Tél : 05 56 84 78 10 – Fax : 05 56 84 08 27  
mldesgraves-talence@wanadoo.fr

**VILLENAVE D'ORNON - 33140**

ANTENNE DE LA MISSION LOCALE DES GRAVES  
45 avenue du Maréchal Leclerc  
Tél : 05 57 99 01 80 - Fax : 05 57 99 01 82  
mldesgraves-villeneuve@wanadoo.fr

**Landes****AIRE SUR ADOUR – 40800**

ANTENNE DE LA MISSION LOCALE LANDAISE  
4 rue Méricam  
Tél : 05 58 71 95 52

**CAPBRETON – 40130**

ANTENNE DE LA MISSION LOCALE LANDAISE  
Maison de Nismes – 12 avenue Jean Lartigau  
Tél : 05 58 49 30 93  
capbreton@mission-landaise.com

**DAX - 40100**

ANTENNE DE LA MISSION LOCALE LANDAISE  
1 impasse du Tuc d'Eauze  
Tél : 05 58 90 93 93  
dax@mission-landaise.com

**HAGETMAU – 40700**

ANTENNE DE LA MISSION LOCALE LANDAISE  
213 rue Pascal Duprat  
Tél : 05 58 79 85 44  
sophie.cassou@mission-landaise.com

**LABRIT – 40420**

ANTENNE DE LA MISSION LOCALE LANDAISE  
Route de Mont de Marsan – Centre Administratif  
Tél : 05 58 51 05 47  
mdm@mission-landaise.com

**MIMIZAN – 40200**

ANTENNE DE LA MISSION LOCALE LANDAISE  
Centre Multimédia – Avenue de la Gare  
Tél : 05 58 09 45 02  
mimizan@mission-landaise.com

**MONT DE MARSAN - 40000**

MISSION LOCALE LANDAISE  
Siège : Administration départementale  
281 place de la caserne Bosquet  
Accueil du public : 279 place de la caserne Bosquet  
Tél : 05 58 05 75 75 - Fax : 05 58 46 61 81  
[www.mission-landaise.asso.fr](http://www.mission-landaise.asso.fr)  
mdm@mission-landaise.com

**PARENTIS EN BORN – 40160**

ANTENNE DE LA MISSION LOCALE LANDAISE  
Centre administratif - Place du 14 Juillet  
Tél : 05 58 82 73 28  
parentis@mission-landaise.com

**PEYREHORADE - 40300**

ANTENNE DE LA MISSION LOCALE LANDAISE  
Centre Socioculturel – 180 place Aristide Briand  
Tél : 05 58 73 76 38  
peyrehorade@mission-landaise.com

**SAINT PAUL LES DAX – 40990**

ANTENNE DE LA MISSION LOCALE LANDAISE  
204 avenue de la Résistance  
Tél : 05 58 35 41 89

**SOUSTONS – 40140**

ANTENNE DE LA MISSION LOCALE LANDAISE  
14 avenue du Maréchal Leclerc – Pôle Social  
Bâtiment 4  
Tél : 05 58 41 54 06  
soustons@mission-landaise.com

**TARNOS – 40220**

ANTENNE DE LA MISSION LOCALE LANDAISE  
Centre Municipal Albert Castets  
Tél : 05 59 64 96 88  
tarnos@mission-landaise.com

**TARTAS – 40400**

ANTENNE DE LA MISSION LOCALE LANDAISE  
Maison des Pays – 151 place Gambetta  
Tél : 05 58 73 39 95  
tartas@mission-landaise.com

**Lot et Garonne****AGEN - 47000**

MISSION LOCALE DE L'AGENAIS ET DE L'ALBRET  
110 boulevard Sylvain Dumon  
Tél : 05 53 47 23 32 - Fax : 05 53 47 56 62  
www.missionlocaleagen.org  
- *Permanences : Aiguillon, Boé Bon Rencontre, Foulayronnes, Le Passage, Nérac, Port-Sainte-Marie*

**CASTELJALOUX - 47700**

ANTENNE DE LA MISSION LOCALE DE LA MOYENNE GARONNE  
Parc municipal  
Tél : 05 53 93 99 34 – Fax : 05 53 89 13 25  
ml.casteljaloux@wanadoo.fr

**FUMEL - 47500**

ANTENNE DE LA MISSION LOCALE DU PAYS VILLENEUVOIS  
Centre Pelletan « Condat »  
Tél : 05 53 49 59 64 – Fax : 05 53 49 59 40  
antennemissionlocale.fumel@orange.fr

**MARMANDE - 47200**

MISSION LOCALE DE LA MOYENNE GARONNE  
3 rue de l'Observance  
Tél : 05 53 64 47 88 - Fax : 05 53 64 53 12  
missionlocalemg@wanadoo.fr

**MIRAMONT DE GUYENNE – 47800**

ANTENNE DE LA MISSION LOCALE DE LA MOYENNE GARONNE  
1 rue Pasteur  
Tél : 05 53 20 22 42 – Fax : 05 53 64 13 90  
pij-miramont-cyberjeunes@wanadoo.fr

**TONNEINS – 47400**

ANTENNE DE LA MISSION LOCALE DE LA MOYENNE GARONNE  
3 avenue Charles de Gaulle  
Tél : 05 53 88 02 79 – Fax : 05 53 84 48 87  
mltonneins@wanadoo.fr

**VILLENEUVE SUR LOT - 47301**

MISSION LOCALE DU PAYS VILLENEUVOIS  
13 rue Darfeuille BP 12  
Tél : 05 53 40 06 02 - Fax : 05 53 40 40 08  
milo.villeneuve@wanadoo.fr  
- *Permanence : Villereal*

**Pyrénées Atlantiques****BAYONNE - 64100**

MISSION LOCALE AVENIR JEUNES PAYS BASQUE  
42 chemin de l'Estanquet  
Tél : 05 59 59 82 60  
www.missionlocale-paysbasque.org  
- *Permanences : Anglet, Bayonne (Sainte Croix), Baïgorri, Biarritz, Bidache, Bidart, Boucau, Cambo, Ciboure, Espelette, Garazi, Guethary, Hasparren, Hendaye, Iholdy, Labastide Clairence, Mauléon, Saint Jean de Luz, Saint Palais, Saint Pee sur Nivelle, Saint Pierre d'Irube, Sare, Tardets, Urrugne, Urt, Ustaritz*

**MORLAAS - 64160**

MISSION LOCALE BEARN ADOUR  
6 place de la Tour  
Tél : 05 59 33 63 67 - Fax : 05 59 33 46 15  
mlrbearnadour@orange.fr

**MOURENX - 64150**

MISSION LOCALE DES TERRITOIRES DE MOURENX, OLORON, ORTHEZ  
Centre Yves Dréau – Avenue de Monein  
Tél : 05 59 71 54 87 - Fax : 05 59 60 48 66  
missionlocale.mourenx@wanadoo.fr  
- *Permanences: Bedous, Navarrenx, Salies de Béarn, Sauveterre de Béarn*

**OLORON SAINTE MARIE - 64400**

ANTENNE DE LA MISSION LOCALE DES TERRITOIRES DE MOURENX, OLORON, ORTHEZ  
9 rue de Révol  
Tél : 05 59 39 84 40 - Fax : 05 59 39 41 10  
missionlocale.oloron@wanadoo.fr

**ORTHEZ - 64300**

ANTENNE DE LA MISSION LOCALE DES TERRITOIRES DE MOURENX, OLORON, ORTHEZ  
Place du Foirail  
Tél : 05 59 69 21 13 - Fax : 05 59 69 78 80  
missionlocale.orthez64@wanadoo.fr

**PAU - 64000**

MISSION LOCALE POUR LES JEUNES DE PAU-PYRENEES  
Complexe de la République – 8 rue Carnot  
Tél : 05 59 98 90 40 - Fax : 05 59 98 90 49  
mljpau@missionlocalepau.asso.fr  
- *Antennes à Bénajacq, Billère, Bizanos, Jurançon, Lons*

- **Liste 3 : associations d'aide aux demandeurs d'emploi**  
(liste non exhaustive)

**Dordogne**

**AGIR ABCD - Association générale des intervenants retraités, actions de bénévoles pour la coopération et le développement**

www.agirabcd.org

**Délégation départementale :**

montagut.jeanpaul@neuf.fr

**Périgueux :** chrisetclaud@cegetel.net

**Sarlat :** yeshoise@wanadoo.fr

- *Mission : accompagner des personnes qui, pour des raisons diverses : sociales, économiques... ont des difficultés à accéder au monde du travail*

- *Prestations : à la demande d'organismes en charge de l'insertion sociale et professionnelle : parrainage de jeunes en parcours d'insertion ou sous protection judiciaire, ateliers de recherche d'emploi et simulation d'entretien d'embauche, aide à la rédaction de CV, informations sur les métiers, organisation et participation à des Forums Emplois...*

**ASPPI 24 – Accompagnement social et professionnel pour l'insertion en Dordogne**

Route de Peyrefond 24380 VERGT

Tél : 05 53 54 19 19 – Fax : 05 53 54 42 06

Mél : asppei24@wanadoo.fr

- *Publics visés : demandeurs d'emploi, bénéficiaires des minima sociaux, tous publics*

- *Missions : organiser et mettre en œuvre des actions visant l'insertion sociale et professionnelle des*

personnes sans emploi et/ou en grande difficulté, ainsi que des actions de développement.

- Prestations : aide à la rédaction de CV et de lettre de motivation, préparation à l'entretien d'embauche, ateliers de mobilisation professionnelle, accès internet (Pôle Emploi, autres...), relais de la Maison de l'Emploi de l'agglomération

## Gironde

### ACT – Accompagner conduire transmettre

Pôle Associatif Bordelais – Boite n°10  
Place Saint Christoly 33000 BORDEAUX  
Président : M. Cherfils – Tél. 06 73 14 77 94  
assoact-33@netcourrier.com

- Permanence tous les mardis de 10h à 12h au Pôle Association, Athénée Municipale, place Saint Christoly à Bordeaux

- Mission : faciliter l'insertion professionnelle des sans-emplois et notamment des jeunes.

- Prestations : à la demande d'organismes en charge de l'insertion sociale et professionnelle : préparation individualisée à l'entretien d'embauche, intervention dans des sessions de formation, suivi d'insertion, conseil sur la création d'activités professionnelles

- Prestations gratuites

### ACTE – Association chrétienne pour le travail et l'emploi

6 rue de Ségur 33000 BORDEAUX  
Tél : 05 56 81 77 59 – Fax : 05 56 81 76 83  
acte33@orange.fr

- Public visé : cadres et jeunes diplômés à la recherche d'un emploi ou d'une évolution de carrière

- Prestations : accompagnement sur 9 mois, bilan de compétence, accompagnement individuel par un consultant, techniques de recherche d'emploi, espace multimédia, centre de documentation...

### ACTIFS 33

ZA Achard – Bâtiment D1 – 176 rue Achard  
33300 BORDEAUX  
Tél : 05 56 95 62 85 - Fax : 05 56 95 34 16  
http://.actifs33.wordpress.com  
actifs-33@wanadoo.fr

- Publics visés : demandeurs d'emploi

- Missions : vaincre l'isolement et retrouver une identité aux demandeurs d'emploi en leur apportant un soutien moral et psychologique

- Prestations : écoute, accompagnement, conseils, informations sur le milieu économique, simulation d'entretien, orientation de la recherche vers les PME-PMI et TPE du réseau des intervenants

### AGIR ABCD - Association générale des intervenants retraités, actions de bénévoles pour la coopération et le développement

www.agirabcd.org

Délégation Aquitaine : alain.meret@sfr.fr

Bazas : cg.marmion@wanadoo.fr

Cestas : rouquier.gilbert@neuf.fr

Mérignac : christian.laporte11@wanadoo.fr

Pays du Médoc : marcel.dcnne@orange.fr

Pessac : mh\_dout@wanadoo.fr

Saint Denis de Pile : Anne Marie Dugenet

Tél. 05 57 51 92 75

- Mission : accompagner des personnes qui, pour des raisons diverses : sociales, économiques... ont des difficultés à accéder au monde du travail

- Prestations : à la demande d'organismes en charge de l'insertion sociale et professionnelle : parrainage de jeunes en parcours d'insertion ou sous protection judiciaire, ateliers de recherche d'emploi et simulation d'entretien d'embauche, aide à la rédaction de CV, informations sur les métiers, organisation et participation à des Forums Emplois...

### APEIS – Association pour l'emploi, l'information et la solidarité des chômeurs

www.apeis.org

22 rue du 11 novembre 33130 BEGLES

Tél : 05 56 49 24 58

- Permanence les mardis et jeudis

- Mission : aider les chômeurs à défendre leurs droits et les accompagner dans leurs démarches auprès du Pôle Emploi, de la CAF...

- Publics visés : demandeurs d'emploi et travailleurs pauvres

- Prestations : accueil, conseils, écoute, accompagnement, aide à la recherche d'emploi (CV, lettre de motivation...), aide administrative...

### AQUITAINE EMPLOI SERVICE

99 rue Judaïque 33000 BORDEAUX

Tél : 05 56 24 25 97

aes.asso@wanadoo.fr

www.aquitaine-emploi-service.com

- Aide aux ingénieurs, universitaires et cadres en recherche d'emploi : missions en entreprise, actions de redynamisation à la recherche d'emploi, parrainage...

### AVARAP Aquitaine

Prieuré de Cayac – 1 rue de Chartrèze

33170 GRADIGNAN

Tél : 05 56 75 24 03

www.avarap-aquitaine.org

- Publics visés : cadres en mutation professionnelle ou en recherche d'emploi

- Aide et appui aux cadres ayant au moins cinq ans d'expérience qui sont à la recherche d'un emploi ou d'une mutation professionnelle

### COMPETENCES EN TEMPS PARTAGE GUYENNE

196 rue Achard 33300 BORDEAUX

Tél : 05 56 92 78 62

Mél : contact@ctpguyenne.com

www.ctpguyenne.com

- Promotion du temps partagé (contrats à temps partiels ou missions ponctuelles dans plusieurs entreprises)

- Accompagnement des adhérents : recherche d'emploi, développement de réseaux professionnels, élaboration de projet, conseils sur la reprise ou création d'activités

### MISSION EMPLOI BORDEAUX NORD

29 rue Robert Caumont – Bureaux du Lac II Bâtiment U  
33300 BORDEAUX

Tél : 05 47 79 80 80

www.emploi-bordeaux.fr

- Objectif : faciliter l'accès à l'emploi des habitants du secteur Bordeaux Nord (Chartrons, Saint Louis, Lac, Grand Parc, Bacalan, Claveau)

- Prestations : Cyber espace emploi, centre de documentation, diagnostic personnalisé, ateliers collectifs ou individuels (« se préparer à un entretien », « aide à la recherche d'emploi », « chercher des offres d'emploi sur internet »...), bornes informatiques pour l'orientation métier ou la création de CV vidéo, rencontres entreprises...

#### **PARTENAIRE INSERTION**

21 rue du Professeur Moure  
33560 SAINTE EULALIE  
Tél : 05 56 38 18 62 – Fax : 05 56 06 52 90

- Location de cyclomoteurs, scooters et voitures à des personnes en voie d'insertion sociale et professionnelle, désireuses de suivre une formation ou de travailler et qui n'ont pas de moyens de déplacements autonomes.

#### **RESEAU PAUL BERT**

2 rue Paul Bert 33000 BORDEAUX  
Tél : 05 56 79 20 44  
www.reseaupaulbert.com

- Cyber Job ouvert à tout public, gratuit, du mardi au vendredi de 8h30 à 11h30 : connections internet pour des recherches d'emploi ou de formation, consultation boîte mail, télécandidatures Pôle Emploi, rédaction de CV et lettre de motivation en autonomie ou avec assistance ponctuelle si besoin.

- Accompagnement individualisé à la recherche d'emploi ou de projet professionnel et de formation sur rendez-vous.

#### **SNC – Solidarité Nouvelle face au Chômage**

www.snc.asso.fr  
Bordeaux : mj.pietri@orange.fr

- Deux bénévoles accompagnent les demandeurs d'emploi dans leurs recherches : relation d'écoute, d'aide et de conseil.

### **Landes**

#### **AGIR ABCD - Association générale des intervenants retraités, actions de bénévoles pour la coopération et le développement**

www.agirabcd.org  
**Délégation Landes Sud** : agir.landesud@gmail.com  
- Mission : accompagner des personnes qui, pour des raisons diverses : sociales, économiques... ont des difficultés à accéder au monde du travail  
- Prestations : à la demande d'organismes en charge de l'insertion sociale et professionnelle : parrainage de jeunes en parcours d'insertion ou sous protection judiciaire, ateliers de recherche d'emploi et simulation d'entretien d'embauche, aide à la rédaction de CV, informations sur les métiers, organisation et participation à des Forums Emplois...

#### **APEIS – Association pour l'emploi, l'information et la solidarité des chômeurs**

www.apeis.org

#### **CLES – Chômeurs Landes Emplois Solidarités**

Maison des associations Joëlle Vincens – 39 rue Martin Luther King 40000 MONT DE MARSAN  
Tél : 05 58 46 40 19 ou 06 89 15 66 17  
Mél : [clesmdm@wanadoo.fr](mailto:clesmdm@wanadoo.fr)

- Missions : accueillir, écouter, informer, accompagner et faire valoir les droits des chômeurs et travailleurs pauvres – défendre et représenter les intérêts des chômeurs auprès des pouvoirs publics et des organismes sociaux

- Prestations : aide à la réalisation de CV, lettres de motivation, courriers divers..., accompagnement dans les démarches auprès du Pôle Emploi..., Ateliers d'initiation à l'informatique et navigation internet, séances de relaxation, manifestations diverses...  
- Public visé : chômeurs et travailleurs pauvres

### **Lot et Garonne**

#### **AGIR ABCD - Association générale des intervenants retraités, actions de bénévoles pour la coopération et le développement**

www.agirabcd.org  
**Délégation départementale** :  
jean.trimouille@wanadoo.fr

**Agen** : jean.trimouille@wanadoo.fr

**Marmande** : agirabcd.marmande@orange.fr

- Mission : accompagner des personnes qui, pour des raisons diverses : sociales, économiques... ont des difficultés à accéder au monde du travail

- Prestations : à la demande d'organismes en charge de l'insertion sociale et professionnelle : parrainage de jeunes en parcours d'insertion ou sous protection judiciaire, ateliers de recherche d'emploi et simulation d'entretien d'embauche, aide à la rédaction de CV, informations sur les métiers, organisation et participation à des Forums Emplois...

### **Pyrénées Atlantiques**

#### **AGIR ABCD - Association générale des intervenants retraités, actions de bénévoles pour la coopération et le développement**

www.agirabcd.org  
**Délégation Aquitaine Sud**  
41 rue Jouanetote 64600 ANGLET  
Tél : 05 59 58 27 99

landrinagir@gmail.com

**Bayonne** : agirabcd.bayonne@orange.fr

**Biarritz** : agirabcdantennebtz@wanadoo.fr

**Pau** : agirabcd.pau@gmail.com

**Saint Jean de Luz** : igualzait@yahoo.fr

- Missions : Education, Insertion, Emploi, Création d'entreprise, Protection sociale et Santé

- Prestations : accompagnement des jeunes en difficulté, techniques de recherche d'emploi (CV, lettre de motivation, préparation aux entretiens de recrutement, simulation d'entretien, entretien téléphonique...), assistance dans les démarches, aide à l'accès aux mutuelles de santé, code de la route, assistance aux porteurs de projets de création d'entreprise, lutte contre l'illettrisme, apprentissage du français...

- Public visé : toute personne à la recherche d'un emploi, d'un stage ou d'un contrat en alternance, quel que soit son âge et son niveau

**SNC – Solidarité Nouvelle face au Chômage**

www.snc.asso.fr

Mél : alain.lavignotte@orange.fr

*- Missions : accompagner les demandeurs d'emploi en bâtissant avec eux une stratégie de réinsertion professionnelle et en les aidant à la mettre en œuvre, étape par étape, relation basée sur l'écoute, le soutien moral.*

## 13. Mais aussi...

---

- **Sites utiles**

Trois sites pour connaître toutes les mesures pour l'emploi destinées aux jeunes :

**www.emploi.gouv.fr** : actualités et politiques de l'emploi et de la formation professionnelle, site du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé.

**www.aquitaine.travail.gouv.fr** : site de la DIRRECTE (Direction régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi)

- **Info Emploi**

Tél : 0 821 347 347 (0,12 € la minute)

Du lundi au vendredi de 9H à 18H.

Informations pratiques, par téléphone sur : le droit du travail, les contrats, les mesures pour l'emploi, la formation en alternance, l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés...

- **Actuel CIDJ**

Pour une information plus détaillée, vous pouvez vous reporter à la fiche correspondante du CIDJ